

## DE LA VALLÉE À L'ASSIETTE – PAT DU GRAND CAHORS

Projet porté par la Communauté d'agglomération du grand Cahors depuis 2016 :

- Superficie : 593 km<sup>2</sup>
- Nombre de communes : 36
- Nombre d'habitants : 40 775 (69 hab/km<sup>2</sup>)

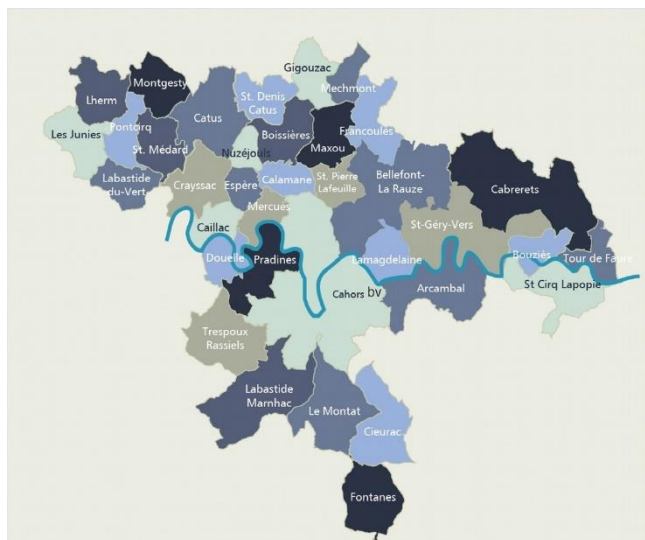


### Présentation PAT

Le PAT a été adopté par délibération du conseil communautaire en février 2018, validant cinq axes de travail essentiellement orientés vers le développement des filières et du potentiel agricole du grand Cahors. Il a pour principal objectif de développer l'activité maraîchère sur le territoire afin d'offrir aux habitants la possibilité de consommer des produits locaux pour une meilleure alimentation. À terme la mise en œuvre du PAT devrait permettre d'appréhender la filière maraîchère de manière globale par le soutien à la production, la structuration d'outils de transformation et des solutions logistiques.

La démarche PAT de la Communauté d'agglomération (CA) du grand Cahors se met en place depuis 2016 autour de plusieurs projets d'envergure et monte progressivement en puissance. Pour ce faire, la préoccupation majeure des porteurs du projet est de réaffirmer la place essentielle que peut jouer l'agriculture sur le territoire et le rôle structurant de la Communauté d'agglomération au travers d'une politique alimentaire cohérente et à long terme. L'existant devra alors être valorisé au sein d'un programme d'action élargi reprenant les cinq axes de travail.

Une concertation est actuellement en cours autour de la mise en œuvre d'un espace test agricole qui viendra à terme compléter l'ensemble des dispositifs qui sont et seront engagées par la Communauté d'agglomération pour valoriser au mieux ce territoire à haut potentiel.



### Caractéristiques du territoire PAT

Située au carrefour du PNR des Causses du Quercy, du Quercy blanc et de la vallée du Lot, la CA du

Grand Cahors regroupe 36 communes et près de 600 exploitations aux productions variées. Plusieurs labels de qualité et d'origine les valorisent (agneau du Quercy, noix et huile de noix du Périgord, melon du Quercy, Rocamadour, safran du Quercy, vin de Cahors, Foie Gras, truffe noire du Quercy...). Les terres les plus adaptées au maraîchage, situées dans les vallées du Lot et du Célé, sont soumises à une forte pression foncière et font l'objet de mesures de préservation au sein du SCOT et du PLUI en cours d'adoption.

### Structure de gouvernance du PAT

Le PAT est porté par le vice-président à la restauration collective, aux circuits courts et à la transition écologique. le vice-président au développement économique est associé aux réflexions. Un Comité technique réunit un ensemble de partenaires : collectivités, organismes d'état, associations et représentant des professionnels agricoles et de la distribution... en fonction des projets ; Des groupes de travail thématiques devront se déployer en 2021 pour approfondir certaines réflexions (structuration de la filière amont/aval ; logistique...)

Le PAT est animé par la chargée de mission développement économique du Grand Cahors.

## Principaux enjeux du PAT

- ↳ Envisager la légumerie intercommunale comme un pivot au service de l'agriculture de proximité.
- ↳ Mettre en valeur le potentiel agricole du territoire, notamment les terres maraîchères.
- ↳ Valoriser les compétences et accompagner les acteurs dans leurs projets d'installation.
- ↳ Créer et développer un espace-test agricole.
- ↳ Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire pour s'adresser à un public plus large.

## Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Orientation des marchés publics intercommunaux vers une alimentation durable et locale
- ✓ Création d'une légumerie en 2016. Près de 80 % des légumes travaillés sont produits localement tandis que la part du BIO a quasiment doublé entre 2017 et 2018. 3 agents y travaillent à temps plein et près de 8000 portions de légumes y sont préparées quotidiennement (écoles, lycées, hôpital...). Cet équipement est un levier essentiel pour satisfaire aux exigences de la loi Egalim.
- ✓ En cours : structuration d'un espace test agricole. Accompagnement par Terracoopa et l'Essor maraîcher en vue de définir les modalités techniques, juridiques et financières pour la construction de ces lieux d'accueil.

### Principaux partenaires techniques

- ADEAR ; ADASEA ; Bio 46 ; Chambre d'agriculture,
- RENETA (Terracoopa, l'Essor maraîcher),
- Terres de liens, SAFER, DDT,
- Région Occitanie ; Conseil départemental 46,
- Représentants de professionnels (agriculture, transformation et distribution)

### Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie

### Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Les enjeux de préservation et de valorisation du foncier agricole figurent dans le SCoT du Pays de Cahors et du sud du Lot.

La perspective pour la CA de tendre vers le « territoire zéro déchets » pourrait à terme permettre au PAT de s'engager sur des axes du PNA non encore explorés comme la lutte contre le gaspillage alimentaire ou l'éducation alimentaire.

Contact PAT : Yasmina Loiseau, c.m développement économique  
([yloiseau@grandcahors.fr](mailto:yloiseau@grandcahors.fr))